



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET  
LE 27 FEVRIER 2019

Accusé de réception en préfecture  
066-216600882-20190227-2019-04-DE  
Date de télétransmission : 28/02/2019  
Date de réception préfecture : 28/02/2019

**Date de convocation :**

21/02/2019

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Catherine PALAU (à William BURGHOFFER), Géraldine MIR (à Claude AYMERICH), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), pour voter en leur nom.

Étaient absentes : Mmes Claudie SERRE, Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE.

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2019/04 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 – BUDGET PRINCIPAL :**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	981 037,21 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 424 256,58 €
	002 transfert OT + 7 645,15 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>2 412 938,94 €</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 301 821,37 €
	001 transfert OT + 832,67 €
	Total = - 300 988,70 €
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement	-1 455 443,00 €
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	1 756 431,70 €
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>2 412 938,94 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>1 756 431,70 €</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002</b>	<b>656 507,24 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 27 février 2019

Le Maire  
  
William BURGHOFFER